

# ***La roue de la fortune tourne... n'oublions pas l'innovation***

Jean-Bernard Lévy\*

Depuis plusieurs années, nous nous sommes familiarisés avec le «trilemme de l'énergie» auquel sont confrontées les politiques publiques : souveraineté, compétitivité, décarbonation sont les trois objectifs qu'une politique rationnelle de l'énergie doit s'efforcer de satisfaire. Peuvent-elles les satisfaire tous les trois ?

Au moment des deux chocs pétroliers, dans les années 1970, le handicap de compétitivité des pays non producteurs d'hydrocarbures les a conduits à engager des efforts de sobriété et à investir dans des solutions souveraines. Ce fut, en France, l'accélération du programme électronucléaire, mais aussi la création de l'Agence pour les économies d'énergie (devenue l'ADEME), les premières normes pour les logements neufs, ou le retour de l'heure d'été, qui (est-ce un hasard?) avait été instaurée en France au moment des deux guerres mondiales.

Rétrospectivement on peut s'interroger sur l'usage qui a été fait de la rente des hydrocarbures par nombre de pays producteurs. Sans même considérer les pays émergents, prenons l'exemple de nos voisins britanniques : leur désindustrialisation est similaire à la nôtre, malgré les décennies d'exploitation massive du charbon et du gaz domestiques. On peut aussi se féliciter que ceux qui avaient décidé de prendre ces chocs au sérieux, notamment la France (en oubliant un instant la relance de l'extraction charbonnière en 1981), se soient vus récompensés en restant au niveau des pays développés mieux dotés en ressources naturelles. On peut en dire autant de l'Italie ou du Japon.

Dans le contexte du contre-choc pétrolier et de la mondialisation, le marché unique est dans les années 1980-1990 la réponse européenne pour conserver sa position enviable dans la «richesse des nations». Le Conseil européen affirme ainsi dès 1986 la nécessité «d'une meilleure intégration du marché intérieur de l'énergie, débarrassé de toutes entraves, afin d'accroître la sécurité de l'approvisionnement, d'abaisser les coûts et de renforcer la compétitivité économique». L'électricité comme le gaz n'échappent donc pas à la lame de fond de la dérégulation européenne. Trois décennies plus tard, l'Europe de l'électricité est devenue le plus grand marché électrique au monde ouvert à la concurrence. Le libre choix du fournisseur est, en régime nominal<sup>1</sup>, une réalité pour les consommateurs européens.

Le consommateur aurait dû bénéficier de la mise en concurrence des monopoles électriques historiques. Force est de constater que les grands objectifs fondateurs ne sont pas au rendez-vous :

- Non seulement les prix européens n'ont pas baissé dans le secteur de l'électricité comme ils l'ont fait dans d'autres secteurs (télécoms, systèmes de paiement, transport aérien...), mais ils ont subi une forte hausse ces dernières années;
- La dépendance énergétique de l'Europe a augmenté, avec des niveaux toujours élevés d'importations de pétrole et de gaz et une facture énergétique conséquente (375 Md€ pour l'année 2024);
- La compétitivité relative des entreprises européennes s'est dégradée.

\* Président du Conseil Français de l'Énergie.

Multiplicité des acteurs économiques et des régulations sectorielles, choix technologiques nationaux orientés par la protection des ressources domestiques, règles de marchés inefficaces pour stimuler l'investissement dans les moyens de production et la décarbonation de l'économie, lenteur dans la mise en œuvre des interconnexions et des renforcements de réseaux nationaux, apathie de la demande... : nombreuses sont les raisons de cet échec.

De plus, contraints il est vrai par les règlements stricts sur les aides d'État (mais pourquoi les avoir acceptés ainsi?), les décideurs publics européens sont passés à côté d'une exigence majeure, celle de fonder la concurrence sur la technologie. D'une part les politiques publiques n'incitaient pas les nouveaux acteurs à investir, et d'autre part elles mettaient les acteurs historiques dans une position défensive. Les régulateurs et les décideurs politiques auraient dû se méfier : c'est l'innovation, comme notre récent prix Nobel Philippe Aghion l'a démontré, qui est source de compétitivité et de croissance.

De fait, avant même de se soucier du rôle de la production d'électricité dans la décarbonation, notre chère Europe n'a-t-elle pas rejeté ou abandonné deux innovations majeures qui ont transformé le paysage énergétique de ces quinze dernières années, à savoir la fracturation horizontale des réservoirs rocheux et la compétitivité du solaire photovoltaïque, deux technologies de rupture qu'elle a sciemment laissé prospérer respectivement aux États-Unis et en Chine?

Les investissements technologiques des autres continents ont donc nourri la mise en concurrence des acteurs européens. Comme dans d'autres secteurs, quelques entrepreneurs audacieux ont profité de cet appel d'air, amplifié par le soutien systémique des régulateurs aux nouveaux entrants, et on ne peut que les féliciter. Ils ont certainement plus bénéficié de cette dérégulation gérée de manière dogmatique que les consommateurs eux-mêmes, ballotés entre hausses et volatilité des prix, factures complexes, subventions aléatoires, contrats opaques, et avalanches d'obligations bureaucratiques ou de

normes énergétiques comme pour le logement. Sous couvert de recherche du prix le plus bas, l'Europe de l'électricité a donc vécu ce qui n'a été observé dans aucune autre région du monde avec une telle ampleur : deux décennies de priorité donnée à l'ouverture totale de ses marchés à la concurrence, notamment internationale, en négligeant la souveraineté et l'emploi.

Nous avons donc eu la concurrence sans l'innovation.

Les conséquences de l'obsession concurrentielle bruxelloise, plus marquées d'ailleurs en Allemagne ou au Royaume-Uni qu'en France (rappelons-nous les lourdes restructurations, voire les faillites, de certains acteurs historiques), avaient déjà bien affaibli l'économie européenne quand la planète s'est rappelée à nous. Le réchauffement climatique a fait tourner la roue de la fortune. Nous venons de vivre la décennie, des prémisses de l'accord de Paris jusqu'au lendemain de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, où l'objectif de décarbonation dominait les deux autres sommets du triangle, rappelons-nous la priorité absolue à «Fit for 55» pendant le premier quinquennat von der Leyen.

La priorité affichée il y a peu, au regard du temps long qu'est celui de l'énergie, en faveur d'objectifs chiffrés et détaillés en matière d'énergies renouvelables, se heurte aujourd'hui au principe de réalité dans trois domaines :

- La lenteur de la bascule de nombre d'activités (chauffage, transport, industrie) vers les solutions électriques;
- Les goulets d'étranglement dans les réseaux, dont les besoins en investissements et la complexité ont été sous-estimés;
- Et les besoins croissants en flexibilité pour compenser l'intermittence des énergies renouvelables, nécessitant des investissements dans le stockage de l'électricité, notamment en batteries stationnaires, domaine où se pose à nouveau la question de la souveraineté

européenne et de la nature des acteurs qui vont s'y développer.

Quand l'Agence internationale de l'énergie annonce désormais que la consommation mondiale de pétrole pourrait bien ne pas baisser, atteindre Fit for 45 ne serait déjà pas si mal!

Car une nouvelle fois la roue tourne. Les conséquences des tensions internationales, de l'invasion de l'Ukraine aux effets du deuxième mandat de Donald Trump et à la montée en puissance de la Chine comme acteur géostratégique, rappellent l'importance du risque géopolitique et remettent au premier rang des préoccupations des dirigeants et des citoyens européens la notion d'indépendance. Le «réveil de l'Europe», que symbolise l'alignement, progressif mais méritant d'être souligné, des objectifs de la France et de l'Allemagne, porte en premier lieu sur les secteurs de souveraineté : défense, numérique, mais aussi énergie. Ce qui ne se fera pas, dans chacun de ces domaines, sans une forte augmentation des investissements fléchés vers des acteurs européens, voire nationaux.

Sur un demi-siècle nous retrouvons donc les mêmes concepts, ceux du trilemme, mais dans un ordre de priorité qui tourne régulièrement; aujourd'hui les opinions et les politiques nous disent : souveraineté d'abord, ensuite compétitivité, enfin décarbonation. Mais prenons garde, sauf à s'affaiblir une nouvelle fois, la constante qui doit nous guider, c'est l'exigence de règles garantissant les investisseurs sur le long terme, et son corollaire, l'impératif d'innovation.

### NOTE

1. Durant la crise des prix de l'énergie de 2021-2022, de nombreux clients se sont retrouvés temporairement sans fournisseur.

### BIOGRAPHIE

**JEAN-BERNARD LÉVY** était le PDG d'EDF de 2014 à 2022. Auparavant il était le PDG de Thales (2012-2014), et le président du directoire de Vivendi (2005-2012). Il a également dirigé, dans les années 1990, le cabinet du ministre de l'Industrie, Gérard Longuet. Il se consacre aujourd'hui à des activités d'administrateur et de conseil. Il est ancien élève de l'École polytechnique et de Télécom Paris.